

Mairie de Bouxières-aux-Dames
Accueil de loisirs

Accueil de vos enfants âgés de 4 à 12 ans,
De 9h à 17h (accueil péricentre de 8h à 9h & de 17h à 18h)
Au groupe scolaire René Thibault

Du lundi 4 avril au vendredi 8 avril 2016

Directrice : Angélique BURET

Thème :
Graine de Voyageurs



Du lundi 11 avril au vendredi 15 avril 2016

Directrice : Stéphanie BLETNER

Thème :
Le Théâtre



Mairie de Bouxières-aux-Dames
Accueil de loisirs

Accueil de vos enfants âgés de 4 à 12 ans,
De 9h à 17h (accueil péricentre de 8h à 9h & de 17h à 18h)
Au groupe scolaire René Thibault

Du lundi 4 avril au vendredi 8 avril 2016

Directrice : Angélique BURET

Thème :
Graine de Voyageurs



Du lundi 11 avril au vendredi 15 avril 2016

Directrice : Stéphanie BLETNER

Thème :
Le Théâtre



	QF < 800€	QF > 800€	Non Bouxiérois	Prestation de service *	Aide aux temps libres = bons CAF
Semaine 1 & 2	47.5€/ semaine	50€/ semaine	68.5€/ semaine	20,80€/ semaine	19€/ semaine
Repas	4.08€/ jour	4.20€/ jour	4,31€/ jour	Aides à déduire (si vous en bénéficiez)**	

*à déduire si allocataire CAF et dépendant du régime général de sécurité sociale.

** Attention : ces aides sont déduites sur les jours de présence de l'enfant, le tarif plein est appliqué en cas d'absence.

Renseignements et inscriptions

L'inscription est obligatoire et se fait uniquement à la semaine auprès de la mairie (toute inscription sera facturée, nombre de places limité).

L'inscription pour le repas est réalisée chaque jour lors de l'accueil du matin, soit auprès de la directrice, soit auprès d'un animateur.

*Votre enfant ne pourra fréquenter le centre que si nous disposons d'une fiche de renseignements/fiche sanitaire de liaison : **pensez à la demander.***



	QF < 800€	QF > 800€	Non Bouxiérois	Prestation de service	Aide aux temps libres = bons CAF
Semaine 1 & 2	47.5 €/ semaine	50€/ semaine	68.5€/ semaine	20,80€/ semaine	19€/ semaine
Repas	4.08€/ jour	4.20€/ jour	4,31€/ jour	Aides à déduire (si vous en bénéficiez)**	

*à déduire si allocataire CAF et dépendant du régime général de sécurité sociale.

** Attention : ces aides sont déduites sur les jours de présence de l'enfant, le tarif plein est appliqué en cas d'absence.

Renseignements et inscriptions

L'inscription est obligatoire et se fait uniquement à la semaine auprès de la mairie (toute inscription sera facturée, nombre de places limité).

L'inscription pour le repas est réalisée chaque jour lors de l'accueil du matin, soit auprès de la directrice, soit auprès d'un animateur.

*Votre enfant ne pourra fréquenter le centre que si nous disposons d'une fiche de renseignements/fiche sanitaire de liaison : **pensez à la demander.***

